

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

09/10/2015

Dossier complet le

15/10/2015

N° d'enregistrement

2015-0544

1. Intitulé du projet

Lotissement de 50 parcelles à usage d'habitation + 1 îlot composé d'un collectif de 11 logements locatifs sociaux
 + 4 îlots de 2 logements locatifs sociaux chacun
 Rue de Louez à MAROEUIL (62)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SOAMCO

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CUGNIERE FREDERIQUE

RCS / SIRET

5 1 1 8 9 1 1 3 7 0 0 0 1 6

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N°33: Zone d'aménagement concerté, permis d'aménager et lotissements situés sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération.	- Les travaux de constructions et d'aménagements seront réalisés en plusieurs phases L'opération créera une SHON > ou = à 10 000 m ² et < à 40 000m ² et le projet couvre un terrain d'assiette d'une superficie < à 10 Ha. --> le terrain a une superficie de 3.45 ha et une surface de plancher d'environ 16 190 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création de 69 logements sur la commune de Maroeuil.

4.2 Objectifs du projet

Le projet se situe au Sud-est du centre ville sur la commune de Maroeuil. L'objectif du projet est de réaliser un programme de logements mixtes répondant à une demande tant en accession qu'en locatif.

La construction de 69 logements répartis de la manière suivante :

- 50 lots libres,
- 4 îlots de 2 logements locatifs sociaux,
- 1 îlot collectif de 11 logements locatifs sociaux,

Il y aura également :

- la création d'une voirie de desserte principale de 10.00ml d'emprise (voirie de 5.00m bordée d'un côté d'un trottoir de 2.00m et d'une bande d'espace vert de 3.00m de l'autre côté), et d'une voirie secondaire de 6.00ml d'emprise (voirie de 3.50m bordée d'une bande d'espace vert de 2.00m d'un côté et d'une bande d'0.50m empierrée de l'autre côté),
- la création de 18 places de stationnement dont 1 PMR.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet se déroulera en 1 seule phase.

Les logements locatifs sociaux sont situés en partie nord-est du site.

La desserte se fera depuis la Rue de Louez (RD60E1).

La gestion des eaux :

- Les eaux usées des lots seront recueillies dans une boîte de branchement située en limite privée/publique. Le réseau d'eaux usées sera raccordé au réseau existant rue Louez.
- Les eaux de ruissellement des espaces publics (voiries, trottoir, espaces verts et stationnement) seront collectées directement par des grilles avaloirs ou des bouches d'égouts équipées de filtres puis infiltrées dans le sous-sol via des ouvrages d'infiltration.

Aménagement et végétation :

- les limites séparatives entre lots ou avec la voirie, pourront être traitées grâce à une frange végétale de type arboré et arbustive avec des essences locales. Des arbres de haute tige seront plantés dans les espaces communs : 10 minimum
- les réseaux divers seront enfouis en tranchée commune,
- la défense incendie du lotissement sera assurée par 3 hydrants, dont un existant rue de Louez,
- le stationnement des véhicules correspondant aux besoins des constructions doit être assuré en dehors des voies publiques,
- l'espace commun de détente d'environ 2000m² sera positionné au cœur de la zone aménagée. Il sera enherbé et planté.

Description complémentaire:

annexe 7 : stationnement / annexe 8: connexion avec la gare / annexe 9: accès aux commerces / annexe 10: mesures issue du PLU ou insertion paysagère du projet en entrée de ville

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation le projet permettra de loger des personnes de catégories sociales différentes.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de permis d'aménager

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande de permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie global du projet	3.45ha
50 lots	22632m ²
4 îlots de 2 logements	2240m ²
1 îlot de de 11 logements	1655m ²
voirie desserte principale	10m
voirie secondaire	6m
places de stationnement	18 dont 1 PMR

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Rue de Louez
62161 Maroeuil

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 42 ' 23 " E Lat. 50 ° 19 ' 29 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Maroeuil

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Actuellement la zone étudiée est une zone agricole (terre arable)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU : Approuvé le 31/03/2004, Modifié le 28/11/2007, Modifié en Juin 2015

Zonage actuel du périmètre considéré : le projet se situe sur une partie de zone 1AUa.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour information : ZNIEFF Type 1 : la plus proche se situe à environ 100m de la zone du projet (La haute vallée de la Scarpe entre Frévin-Cappelle et Anzin-St-Aubin, le bois de Maroeuil et la vallée du Gy en aval de Gouves)
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour information : Le parc naturel régional Scarpe Escaut est situé à environ 30km de la zone d'étude.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le périmètre de protection de la chapelle Saint Bertille.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à 100m d'une ZNIEFF 1 au sein de laquelle se trouve le marais de Maroeuil.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 (directive habitats) le plus proche se situe à environ 20km de l'étude (Pelouses métallicoles de la plaine de la Scarpe) Le site Natura 2000 (directive oiseaux) le plus proche se situe à environ 30km de l'étude (Forêts de Raismes / Saint Amand / Wallers et Marchiennes et plaine alluviale de la Scarpe)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Destruction en phase travaux des zones agricoles
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Destruction d'une zone agricole en faveur d'une zone d'habitation
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone est comprise dans une zone de sismicité de niveau 2, c'est à dire faible. Les règles de construction parasismique sont applicables aux bâtiments et ponts "à risque normal".
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone vulnérable à la pollution des eaux par rapport aux nitrates
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De part sa vocation d'habitat, la source de bruit créée se limite aux déplacements internes. Néanmoins cela reste négligeable.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de nuisances sonores émanant de l'environnement du projet
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné, le projet prévoit la création de logements ne générant pas d'odeurs particulières.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de nuisances olfactives émanant de l'environnement du projet
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De légères vibrations pourront être produites lors des travaux de réalisation du projet, générées par les déplacements des engins de chantier principalement.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>Les luminaires pour éclairer les voiries engendreront des émissions lumineuses. Toutefois, l'orientation et le spectre choisis limiteront l'impact.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Le projet prévoit la construction de logements non générateurs de pollution de l'air hormis celle liée aux trafics internes négligeable au vu du nombre de logement.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>		<p>Deux sortes de rejets peuvent être identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - gestion de l'eau à la parcelle des eaux de toitures, - les eaux de ruissellement des zones imperméabilisées. - infiltration via des ouvrages d'infiltration
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Le maître d'ouvrage a rencontré l'architecte des bâtiments de France puisque le projet se situe dans le périmètre de protection de la chapelle Sainte Bertille</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Le projet s'implante sur des terres agricoles.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- Au regard du projet, il ne devra pas être obligatoirement soumis à une étude d'impact si l'on prend en considération ces données :
- La surface de plancher créée est inférieure à 40000m²,
 - Aucune espèce et aucun habitat protégé ou remarquable n'est situé sur la zone du projet. Les enjeux écologiques sont faibles (annexe 6).
 - Les plantations végétales qui seront réalisées pour le projet, se feront avec des végétaux locaux dans le but de rechercher la diversité des espèces (les haies de conifères type thuya, cyprès sont strictement interdites),
 - l'objectif de 18 logements à l'hectare au minimum a été respecté (20 logements/ha environ pour le projet),
 - le traitement des limites séparatives entre lots ou avec la voirie, en frange végétale permet de limiter l'impact sur la faune et également de limiter la co-visibilité avec les habitations voisines,
 - l'accès principal du projet depuis la rue de Louez est centré sur la largeur de l'emprise disponible et reste à une distance suffisante du carrefour avec la rue George Brassens. Le carrefour sera géré par la mise en place d'un STOP qui donnera la priorité aux usagers de la rue de Louez sur ceux de la voirie de desserte créée dans le lotissement.
 - l'architecte du bâtiment de France a été rencontré en raison de la présence de la chapelle Sainte Bertille, située à proximité.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>6 : fiche terrain (données écologiques)</p> <p>7 : stationnement</p> <p>8: connexion avec la gare de Maroeuil et déplacements</p> <p>9: accès aux commerces</p> <p>10: mesures issue du PLU ou insertion paysagère du projet en entrée de ville</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Anzin Saint Aubin

le,

09 octobre 2015

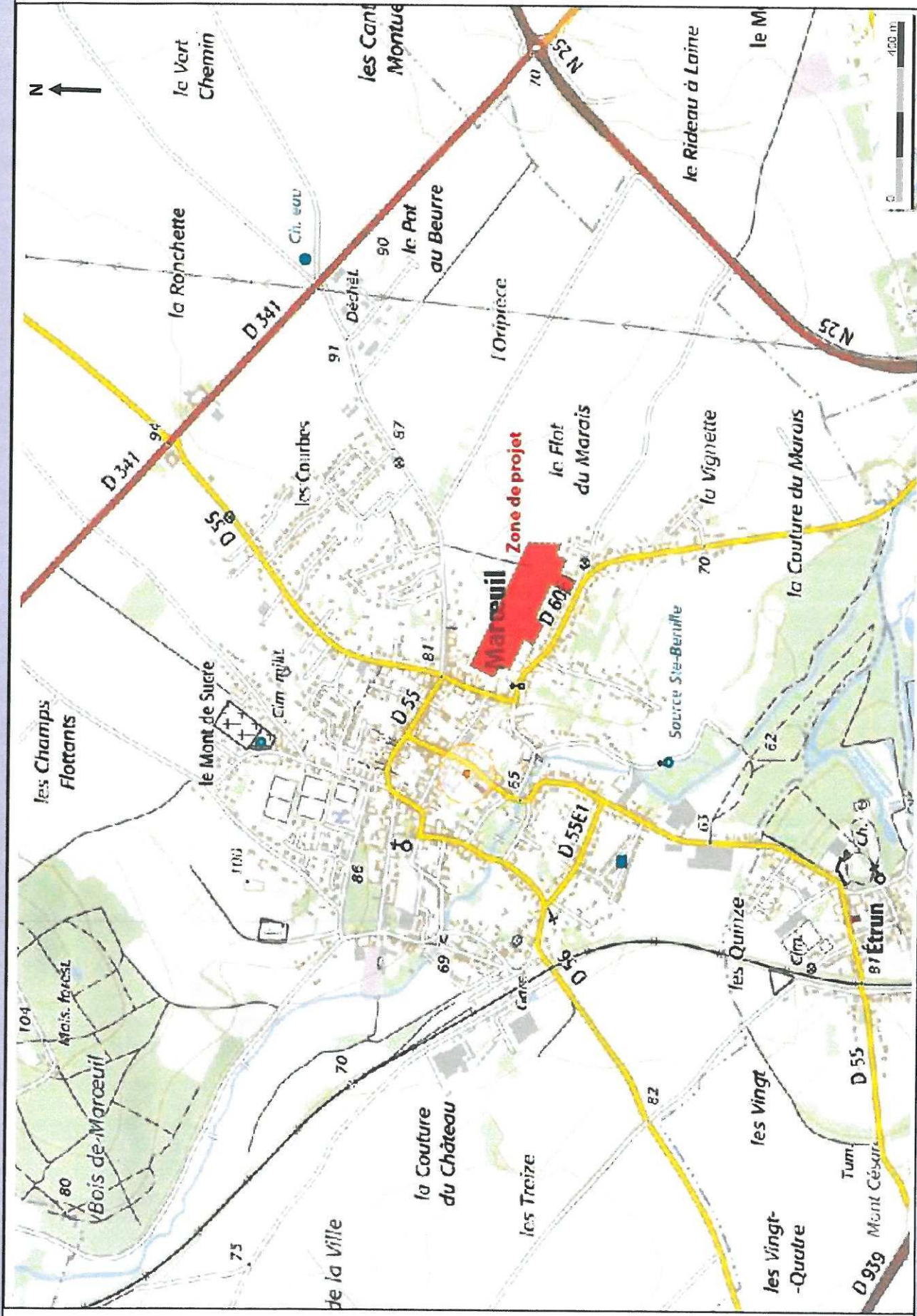
Signature

Frederique Augere

SOAMCO

665 Chemin des Filatiers
62223 ANZIN SAINT AUBIN
Tél : 03 21 51 12 12 Fax : 03 21 51 76 23
RCS ARRAS 511 891 137 APE 7112B
SAS au capital de 417 200 €

ANNEXE 2 : PLAN DE SITUATION



MARCEUIL (62)

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS CERFA N°1434°02

ANNEXE 3 : PLAN DU PROJET ET PHOTOGRAPHIES DU SITE



MAROEUIL (62)

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS CERFA N°1434°02

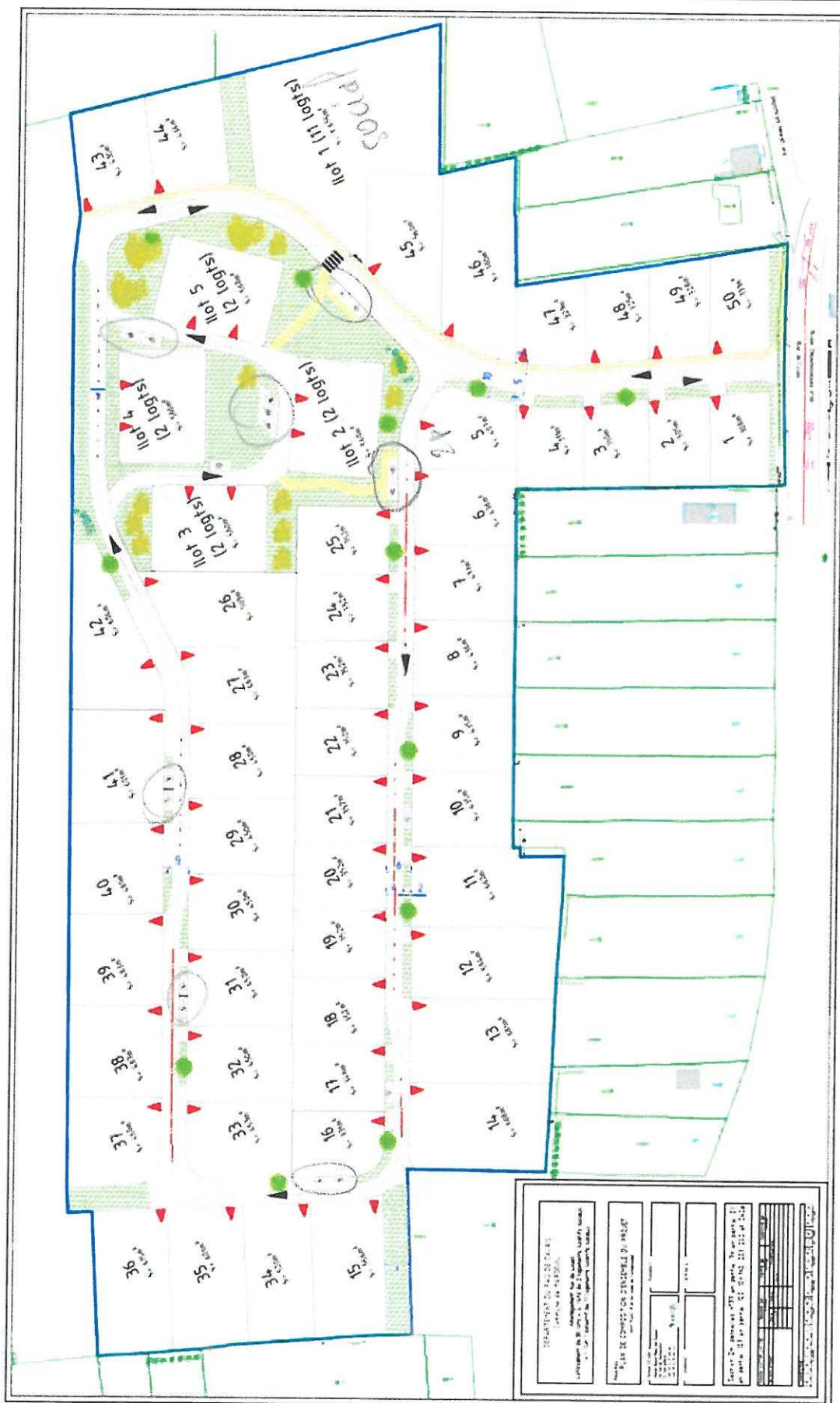
Prise de vue 1



Prise de vue 2



ANNEXE 5a : PLAN DU PROJET



MAROEUIL (62)

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS CERFA N°1434°02

ANNEXE 5b : PLAN DES ABORDS DU PROJET



MAROEUIL (62)

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS CERFA N°1434°02